 Réservé aux abonnés

Les enfants du placard, en exposition à Ecublens

Une récolte de témoignages et un travail d'archives relatent la vie des enfants clandestins des travailleurs saisonniers en Suisse romande. A voir dès le 12 janvier dans le canton de Vaud

© A. Henchoz / Ville de la Chaux de Fonds

Aïna Skjellaug

Publié le 07 janvier 2024 à 15:59. / Modifié le 08 janvier 2024 à 17:37.

Offrir cet article

Aux six millions de permis «A» délivrés entre 1945 et 2002 – les fameux travailleurs saisonniers – la Suisse a imposé un régime sans famille. Ce permis de travail extrêmement répandu chez les Italiens, Portugais et Espagnols n'offrait aucun droit au regroupement familial. Certains employés laissaient les enfants chez la famille au pays, d'autres faisaient le choix de les amener, en secret, sans permis de séjour. Même si les chiffres sont encore incertains, il semblerait que plus de 50 000 enfants aient ainsi vécu clandestinement, la plupart du temps privés de vie sociale et de scolarisation. Au moindre repérage, la famille risquait l'expulsion.

La ville d'Ecublens et sa Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers invitent à partir du 12 janvier une exposition retraçant le parcours de ces mineurs clandestins arrivés en Suisse entre les années 1960 et 1990. Longtemps cachés, les faits refont surface aujourd'hui grâce aux témoignages, aux recherches académiques et aux archives. Différentes soirées à thème nourriront l'événement.

Des initiatives individuelles pour aider

«Les archives exposées nous montrent qu'officieusement, dès les années 1970, des actions individuelles virent le jour pour améliorer la vie de ces enfants clandestins», indique la déléguée à l'intégration Héloïse Calame. «Des enseignants de l'école publique prenaient parfois le risque de les accepter dans leurs classes, sans les inscrire au registre. Des femmes ouvraient des écoles clandestines. Des débats publics étaient organisés sur «la responsabilité des Suisses devant le problème des travailleurs étrangers». Les autorités ecclésiastiques vaudoises se sont fait relais auprès des instances politiques pour tenter de rendre la situation de ces enfants plus humaine».

Lire aussi: Enfant caché, «enfant lézard»

La première «classe spéciale» pour enfants clandestins est ouverte en 1971 dans la commune vaudoise de Renens par des associations de migrants. Les autorités, plus ou moins au courant, préfèrent alors fermer les yeux. Cette zone grise continue jusqu'à ce que Genève et Neuchâtel fassent œuvre de pionniers en Suisse en accordant le droit à la scolarisation pour tous en 1990.

«Ne parle à personne!»

Manuela témoigne dans l'exposition. Arrivée en 1976 du Portugal, à l'âge de 10 ans, elle a vécu deux années terrée dans le studio familial lausannois avec ses deux petites sœurs. «Une grand-maman m'apportait des mots croisés, c'est ainsi que j'ai appris le français». Après deux ans sans instruction, elle peut rejoindre l'école catholique du Valentin «qui accueillait tous les enfants, illégaux ou pas». Liliana, ayant vécu la même situation, se faisait répéter par ses parents l'importance de ne jamais parler à personne. «J'ai mis vingt ans à déchiffrer cette injonction. J'ai vécu dans l'insouciance toute mon enfance et adolescence, sans comprendre la notion de clandestinité ou de situation irrégulière», relate-t-elle.

Regarder la vidéo: Bois des frères

«Le but de cette exposition est, entre autres, de montrer ce que l'on accepte de tolérer autour de nous en nous taisant», reprend Héloïse Calame. «Cela fait écho à ce que l'on permet aujourd'hui autour de nous en termes de droits humains, notamment envers les mineurs non accompagnés».

Les travaux présentés sont le fruit du travail de l'Université de Neuchâtel et du Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds. Le politologue René Knüsel fait partie du groupe d'experts du programme de recherche «Assistance et coercition: passé, présent et avenir» commandité par le Conseil fédéral afin d'enquêter sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extra-familiaux. Il interviendra lors d'une soirée thématique le 19 janvier. Sa conférence s'appuie sur les résultats de 29 équipes de recherche, financées par le Fonds national suisse.

«Je viendrai présenter en particulier les récentes découvertes autour de ces enfants confinés aux placards. La Suisse a fait acte de contrition: en 2013, Simonetta Sommaruga a demandé pardon pour les grandes souffrances infligées aux victimes de ces mesures de coercition. De là a découlé la volonté du Conseil fédéral d'entamer des recherches visant à mieux cerner une réalité historique, et encore actuelle par certains aspects, qui n'avait encore été que peu explorée», explique-t-il.

Lire également: Entre l'Espagne et le Jura, l'éternel mal du pays des émigrés galiciens

Le politologue souligne la diversité des situations et des parcours de ces familles de migrants. «Alors que certains enfants étaient reclus dans des appartements familiaux avec comme consigne de ne pas bouger, d'autres étaient privés de leur famille et placés dans des structures d'accueil, sortes d'orphelinats, souvent religieux. La mise en place dans les régions frontalières, au Tessin comme à Genève, d'institutions pour les enfants de travailleurs saisonniers peut apparaître comme schizophrène, alors qu'on interdisait à leurs parents de les faire venir en Suisse», souligne René Knüsel.

L'exposition est aussi l'occasion de recueillir de nouveaux témoignages, qui continuent d'affluer.

Exposition «Les enfants du placard, à l'école de la clandestinité», Galerie du Pressoir, Ecublens (VD), du 12 janvier au 4 février 2024. Evénements gratuits mais sur inscription.